

Activité enregistrée sous le numéro : 11 91 06649 91
Siret : 52520473100018

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L. 6353-3 à 7 du Code du Travail)

Entre les soussignés :

1. *Organisme de formation* : Institut National de Recherche et d'Étude sur l'Enseignement et les Pratiques en Ostéopathie INREEP - 107 bis, Avenue de la république 91230 Montgeron FRANCE

2. *Nom, prénom et adresse du cocontractant ci-après désigné le stagiaire* :

.....

.....

Est conclue la convention suivante, en application de la partie VI du livre III du Code du travail et notamment de l'article L.6353-3 à 7.

Article I - OBJET

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée « DUHEPS Diplôme Universitaire des Hautes Études de la Pratique Sociale - Mention - formateur en Ostéopathie » dans les conditions fixées par les articles suivants.

Article II - NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- L'action de formation envisagée entre dans l'une des catégories des actions relatives à la formation professionnelle continue prévues à l'article L. 6313-1 à 11 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, action de formation continue relative à la radioprotection, action de bilan de compétences de validation des acquis de l'expérience ou de formation aux savoirs de base. En l'occurrence, elle a pour objectif d'offrir aux formateurs et assistants des écoles d'ostéopathie un outil diplômant de réflexion sur leurs pratiques de formation, en transformant une problématique professionnelle en problématique de recherche.
- Le DUHEPS est un diplôme d'université, de niveau bac + 4, l'obtention du DUHEPS peut permettre l'entrée en deuxième année du Master Ingénierie de la formation (sciences de l'éducation).
- La délivrance du diplôme par l'Université François-Rabelais de Tours - UFR Arts et Sciences Humaines - est conditionnée par le dépôt d'un mémoire d'environ 120 pages et de sa soutenance orale devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.
- Le diplôme se prépare en deux ans, à raison de 9 sessions de 4 jours par an. Chaque année est organisée en alternance entre le travail individuel sur le terrain professionnel (assistant et/ou formateur en ostéopathie) et les regroupements en France à l'Université François-Rabelais de Tours et à l'Académie d'Ostéopathie de France, et au Canada, dans les locaux mis à disposition par le groupe de stagiaires.
- Le programme de l'action de formation figure en annexe de la présente convention.

Article III - NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRES

Cette action de formation s'adresse aux personnes titulaires d'un Diplôme en Ostéopathie (délivré en 5ans minimum après soutenance d'un mémoire de fin d'étude) ayant de préférence : au moins 5 ans d'expérience professionnelle comme ostéopathe en pratique exclusive et au moins 2 ans d'expérience comme assistant et/ou formateur en ostéopathie.

Siège social : 107 bis, Avenue de la république 91230 Montgeron

Les personnes ne justifiant pas d'une telle expérience peuvent bénéficier d'une validation des acquis après examen de leur dossier.

Article IV - ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu de janvier 2012 à juin 2013 à Paris, Tours et au Canada. Les conditions détaillées figurent en annexe de la présente convention.

Le groupe de stagiaires met à disposition un local pour la formation pour les sessions se déroulant au Québec.

Elle est organisée pour un effectif de 15 à 25 stagiaires maximum.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

- Elle repose sur la logique d'une recherche-action-formation. Le stagiaire utilise les apports méthodologiques et conceptuels fournis lors des sessions en centre pour analyser sa réalité professionnelle : recueil de données, approfondissements conceptuels, rédaction d'un mémoire consacré à l'analyse réflexive des pratiques sociales et/ou professionnelles.
- **Les contenus sont co-construits avec les stagiaires en fonction de leurs thématiques de recherche et adaptés aux situations rencontrées.**
- Cette formation est non seulement pertinente par rapport aux champs étudiés, mais aussi par la forme pédagogique retenue :
 - développer une pédagogie de l'alternance intégrative entre savoirs d'actions et savoirs formalisés ;
 - viser une pédagogie de production de savoirs par la conception et la réalisation d'un mémoire transformant un problème d'action de formation en projet de recherche ;
 - transmettre un tronc commun de savoirs contribuant à la construction des sciences et des métiers de la formation ;
 - identifier des situations, les éclairer avec les concepts, établir un lien entre théorie et pratique, introduire une méthodologie de la recherche ;
 - développer la capacité à communiquer les savoirs produits.
- Un travail personnel est nécessaire entre chaque séminaire pour suivre la progression de la formation.

Les diplômes, titres et références des personnes chargées de la formation sont :

Roland FONTENEAU, Maître de Conférences en Formation d'Adultes

- Docteur en Sciences Humaines et Sciences de l'Education
- Directeur d'Etudes de diplômes universitaires depuis 25 ans

Les membres du conseil pédagogique de l'INREEP-Ostéopathie, Ostéopathes DO, possédant au minimum :

- Maîtrise en Science Humaines et Ingénierie de la formation, ou DUHEPS- mention Ostéopathie.

Article V - DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article VI - DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à 6630 € pour l'ensemble de la formation d'une durée de deux années ; « exonération de TVA » art. 261-4-4° du CGI

Le stagiaire s'engage à verser :

- Soit la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement ci-après.
- Soit une partie du prix susmentionné à hauteur de € ; la différence d'un montant de € est acquittée par (*nom et adresse de l'organisme*) :
- Les modalités de paiement de la somme de 6630 € incombant au stagiaire sont les suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 1105 € le : 1^{er} février 2012.
- Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :
1105 € le 1^{er} avril 2012 ; 1105 € le 1^{er} juillet 2012 ; 1105 € le 1^{er} octobre 2012 ; 1105 € le 1^{er} janvier 2013 et 1105 € le 1^{er} avril 2013.

S'agissant d'une formation diplômante, les stagiaires devront obligatoirement être inscrits à l'université de Tours ; et s'acquitter des droits universitaires annuels pour les deux années de formation (environ 250 € par année).

Par ailleurs, le groupe de stagiaire s'engage à prendre en charge le coût du déplacement (transport aller retour), des intervenants entre la France et le lieu de formation au Québec.

Article VII - INTERRUPTION DU STAGE

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure* dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation la ou les sommes versées seront remboursées.
- En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue la totalité du prix de la formation est due.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

** La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.*

Article VII - CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal d'Evry sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en double exemplaire, à le : / / .

Le stagiaire
(Nom et qualité du signataire)

Pour l'INREEP - Ostéopathie
Le président

Signature

Signature

ANNEXES À LA CONVENTION

I - DATES ET LIEU

Dates DUHEPS 2010/11 (calendrier 2011/12 non défini) :

- Du 18 au 21 janvier 2012 ; Paris et Tours
- Du 7 au 10 mars 2012 ; Paris et Tours
- Du 4 au 7 avril 2012 ; Québec
- Du 13 au 16 juin 2012 ; Québec
- Du 26 au 29 septembre 2012 ; Paris et Tours
- Du 7 au 10 novembre 2012 ; Québec
- Du 30 janvier au 2 février 2013 ; Québec
- Du 13 au 16 mars 2013; Québec
- Du 29 mai au 1 juin 2013 ; Québec

- colloque DUHEPS juin 2013 et soutenance des mémoires.

Lieux :

ACADEMIE D'OSTEOPATHIE DE FRANCE - 174 rue du Temple
Paris 75003 - Métro : République, Temple.
Contact : 06 83 06 08 38

UNIVERSITE FRANÇOIS RABELAIS - Service Universitaire de Formation Continue - 116, Boulevard
Béranger
Tours 37042

QUEBEC -
.....

II - CONTENU PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION – DUHEPS Mention Formateur en Ostéopathie

Formateurs : Roland FONTENEAU & Les membres du Conseil pédagogique de l'INREEP-Ostéopathie

L'équipe est complétée :

- par des universitaires, en fonction des thèmes abordés ;
- par des professionnels.

Objectif : Offrir aux formateurs et assistants des écoles d'ostéopathie un outil diplômant de réflexion sur leurs pratiques de formation, en transformant une problématique professionnelle en problématique de recherche.

Organisation : Le diplôme se prépare en deux ans, à raison de 9 sessions de 4 jours.

Chaque année est organisée en alternance entre le travail individuel sur le terrain professionnel (assistant et/ou formateur en ostéopathie) et les regroupements à l'Université et à l'Académie d'Ostéopathie.

• Sur le terrain professionnel et personnel :

Le candidat devra procéder au recueil et à l'analyse des données, à l'approfondissement conceptuel et à la rédaction des documents semestriels d'étape et du mémoire. Ce temps personnel inclut également les rencontres individuelles avec les directeurs de stage. La durée de ce travail est estimée à 350 heures par an.

• À l'Université et à l'Académie d'Ostéopathie :

Siège social : 107 bis, Avenue de la république 91230 Montgeron

La formation est organisée en 9 sessions de 4 jours, consacrés à des apports méthodologiques et conceptuels en lien avec les projets de recherche.

S'y ajoute un séminaire annuel facultatif de 2 jours, terminant chaque année universitaire, regroupant les stagiaires de l'ensemble des formations au DUHEPS.

Enfin, les recherches documentaires, les enquêtes hors lieu de travail, sont estimées à 70 heures par an.

Durée de la formation à l'Université et à l'Académie

✓ 9 sessions de 4 jours x 7 heures	252 h
✓ 2 séminaires de 2 jours x 7 heures	28 h
✓ recherches bibliographiques, enquêtes	140 h
Soit, pour les deux années de formation :	420 heures

Programme de référence (Les contenus ne sont pas prédéfinis, mais sont co-construits avec les stagiaires en fonction de leurs thématiques de recherche et adaptés aux situations rencontrées).

Méthodologie de la recherche en sciences sociales et en sciences de l'éducation

- *Méthodologie générale* : Didactique du mémoire, analyse documentaire, le travail en alternance, l'approche systémique...
- *Méthodologie du recueil des données* : Les enquêtes, les entretiens, les récits de vie, l'observation, l'ethnométhodologie, les échelles d'attitude...
- *Méthodologie de traitement des données* : Éléments de statistiques (statistiques descriptives, distribution, tendances centrales, corrélation, statistiques inférentielles), analyse de contenu, approche clinique et science du singulier, méthode d'expression et outil informatique (langue et expression, formalisation, modélisation), gestion informatique des données.
- *Posture de recherche et éléments d'épistémologie* : Positivisme, constructivisme, sciences de l'autonomie et théorie de l'auto-organisation...

Éléments de sciences de l'éducation et de la formation

- *Éléments de pédagogie générale* : Les grands problèmes de l'éducation (enseigner, apprendre, évaluer), les courants pédagogiques (pédagogie traditionnelle, nouvelle, institutionnelle)...
- *La relation éducative* : Le groupe classe les phénomènes d'influence, les attitudes éducatives...
- *Éducation et approche psychologiques* : Théories des apprentissages apports de la psychanalyse, apports des thérapies systémiques et familiales.
- *Sociologie de l'éducation* : L'égalité des chances, l'économie de l'éducation, l'école et la société, éducation et idéologie.
- *Pédagogie de l'alternance et formation permanente* : Pédagogie des adultes, partenariat, didactique, ingénierie...
- *Apprentissage expérientiel* : Expression personnelle et autoformation, reconnaissance des acquis...

Éléments de sciences sociales

- *Éléments de sociologie générale* : Les grands concepts de la sociologie (fait social, structure sociale, classe, statut, culture, acteur, etc.)...
- *Éléments de psychologie sociale* : Mentalité, attitudes, opinion, comportement, personnalité de base...
- *Phénomènes de groupes* : La sociométrie, le leadership, la critique institutionnelle, les phénomènes d'influence...
- *Sociologie rurale et urbaine, problème liés au développement* : Exode rural, vie rurale et écologie, l'homme et la ville, les grands ensembles les villes moyennes...
- *Sociologie des organisations* : Entreprises, associations, coopératives...
- *Éléments de psychologie* : La personne (hérédité, milieu et développement), la psychologie génétique, le développement affectif et intellectuel, l'apprentissage et communication.
- *Psychologie et sociologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte* : Socialisation, travail et loisir, quête de l'identité, problèmes du troisième âge.
- *Éléments d'anthropologie* : Situations linguistiques, langue et identité culturelle, langue et éducation.
- *Éléments de théorie de la communication et de théorie des systèmes* : Fonction, modalités, médias, langue et situations de communication, théorie de l'énonciation, pragmatique...

Evaluation :

La formation se décompose en 4 semestres :

1^{er} semestre : Définition du projet de recherche et repérage bibliographique. À la fin de ce premier semestre, remise d'un document écrit de 20 pages retraçant la démarche intellectuelle en 3 parties (autobiographie raisonnée, intégration-synthèse des apports du semestre et projet de recherche).

2^{ème} semestre : Définition du projet méthodologique, mise en forme des caractéristiques contextuelles de l'enquête. La phase de pré-enquête doit être effectuée au terme de cette première année. Un document de 40 pages clôture cette première année.

3^{ème} semestre : Enquête de terrain et exploitation des informations recueillies. Production de la partie conceptuelle.

4^{ème} semestre : Rédaction d'un mémoire de 120 pages minimum.